

SUIVI DES LIMICOLES NICHEURS

LACS MEDOCAINS 2015

GASSAUGI, FDC33, SIAEBVELG
Réserve Naturelle de Cousseau, SEPANSO
Réserve Naturelle d'Hourtin, ONF



Courlis cendré (*Numenius arquata*)



PROBLEMATIQUE

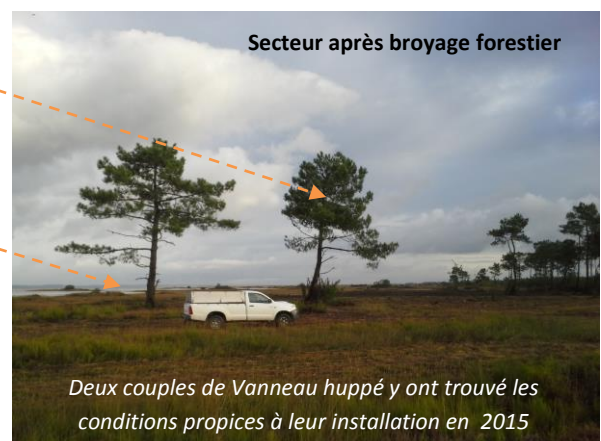
Dans le cadre du Document d'Objectifs Natura 2000 des Lacs Médocains, la priorité a été donnée à la restauration et l'entretien des marais et landes humides. En effet, ces milieux ouverts ont un fort intérêt pour la faune et la flore mais ont nettement régressé ces 30 dernières années au profit de zones colonisées par les ligneux (pins, bouleaux, saules, brandes...).

De multiples acteurs se mobilisent autour des lacs médocains et leurs marais pour les travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts :

- ACCA de Carcans, Lacanau, Hourtin, ASEL33, ACM33, GASSAUGI, Fédération des Chasseurs de Gironde
- Communes de Carcans, Lacanau, Hourtin, du Porge, le SIAEBVELG
- Réserves Naturelles Nationales d'Hourtin (ONF) et de l'Etang de Cousseau (SEPANSO), Réserve Biologique Dirigée de Lacanau (ONF), Espaces Naturels Sensibles (Conseil Général de la Gironde, Conservatoire du Littoral)



Limicoles nicheurs



Lacs médocains 2015

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Avec la mise en place de ces travaux de restauration et d'entretien des rives des lacs et des marais, il apparaissait important de mettre en place des indicateurs de suivi pour juger de l'effet de ces interventions.



Les limicoles nicheurs peuvent être de bons révélateurs de la qualité des milieux humides ouverts. Le nombre de couples de limicoles nicheurs a ainsi été retenu par le comité de pilotage Natura 2000 comme un des indicateurs de la mise en œuvre des actions des Documents d'Objectifs (tome 4 du DOCOB). Il a ainsi été proposé de comptabiliser et cartographier le nombre de couples nicheurs de limicoles : vanneau huppé, courlis cendré, bécassine des marais, chevalier gambette, petit gravelot... Le protocole sera reconduit à l'identique chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.



Limicoles nicheurs

Lacs médocains 2015

METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

a. Documents de référence

Le protocole proposé reprend une méthodologie utilisée au niveau national par l'ONCFS, la LPO et Birdlife International :

- Protocole de suivi des populations de vanneaux nicheurs, ONCFS
- Anatidés et limicoles nicheurs en France, enquête 2010, présentation et méthodologie, ONCFS, LPO, Birdlife International

b. Période d'observation

Deux passages sont prévus dans le protocole :

- premier passage : entre le 1^{er} et le 10 avril
- deuxième passage : entre le 1^{er} et le 10 mai

La date des passages n'est pas nécessairement la même pour l'ensemble des secteurs prospectés.



c. Déroulement des dénombrements

Les dénombrements s'effectuent depuis les points d'accès possibles par les chemins carrossables aux lacs et marais. L'observateur équipé de jumelles prospecte alors la zone en s'arrêtant tous les 200 à 300 m et note les informations recherchées : espèces, nombre de couples, localisation, critères de nidification.

Il est fortement déconseillé de rechercher les nids autrement qu'à distance pour éviter un dérangement excessif des nicheurs. On rappelle ici que l'enquête se limite essentiellement au recensement des oiseaux cantonnés. Il est donc préférable d'utiliser autant que possible le réseau de chemins et de routes existants.

Les visites des sites se feront de préférence tôt le matin, par temps clément (éviter la pluie, le brouillard et le vent fort).

d. Critères de nidification

On distingue les catégories suivantes :

- nicheur certain : oiseau couvant ou accompagné de poussins
- nicheur probable : oiseau alarmant ou attaquant des prédateurs potentiels
- nicheur possible : oiseau manifestant des comportements nuptiaux (parades) et ne faisant pas partie d'un groupe cohérent.

Des oiseaux peuvent avoir des comportements nuptiaux tout en faisant partie d'un groupe cohérent (par exemple se déplaçant ensemble d'une façon coordonnée). Il peut s'agir de

migrateurs tardifs en transit, ou d'oiseaux qui ne se sont pas encore installés pour nicher. Ces oiseaux ne sont pas à comptabiliser.

Les parcours et les sites proposés pour les comptages sont indiqués sur la carte de la page suivante. Un référent est proposé pour chacune des zones.



BILAN DES OBSERVATIONS EN 2015

a. les données par secteurs

Points de comptage	Lieux	observateurs	Nombre de couples
1	RNN Hourtin Palu de Molua	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin	Vanneaux huppés : 2 certains
2	Nord Hourtin	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin B. Augizeau, ASELMM33	Vanneaux huppés : 1 probable
3	Sud Hourtin Marais de Lupian	P. Blanc, GASSAUGI N. Diot, FDC33	Vanneaux huppés : 2 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain Echasses blanches : 2 certains
	Sud Hourtin Nord de la Garroueyre		Vanneaux huppés : 1 possible
4	Nord Carcans Sud de la Garroueyre	JF Seguy, GASSAUGI F. Sargos, SEPANSO P.Courget ACCA F. Quenault et C.Dubreuil SIAEBVELG N.Diot, FDC33 P.Blanc, GASSAUGI C.Fournier, GASSAUGI T.André, ONF	Vanneaux huppés : 4 certains et 2 possibles Courlis cendrés : 1 certain Echasses blanches : 1 certain
	Nord Carcans Pijart		
	Nord Carcans Nord de la Queytive		Vanneaux huppés : 5 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain et 1 possible
5	Sud Carcans Sud Queytive		Vanneaux huppés : 2 certains et 1 probable
	Sud Carcans Pouch Extrême sud du Lac		Vanneaux huppés : 6 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain et 1 possible
6	Marais de Devinas		Vanneaux huppés : 5 certains
	Marais du Gnac		Courlis cendrés : 1 certain
7	RNN de l'étang de Cousseau	F. Sargos SEPANSO	Vanneaux huppés : 13 certains Courlis cendrés : 1 certain

			Echasses blanches : 7 certains Chevaliers gambettes : 1 certain
8	Nord Lacanau	D. Cabrol, ASELM33 J-F. Bourron, GASSAUGI N. Le Gorrec, Lacanau	Vanneaux huppés : 1 certain
9	Sud Lacanau		
10	Etangs du Porge	JF Lacaze et E Cottin, ACMSM	
Bilan 2015			Vanneaux huppés : 48 couples dont 40 certains, 2 probables, 6 possibles Courlis cendrés : 8 couples dont 6 certains et 2 possibles Echasses blanches : 10 couples certains Chevaliers Gambettes : 1 couple certain

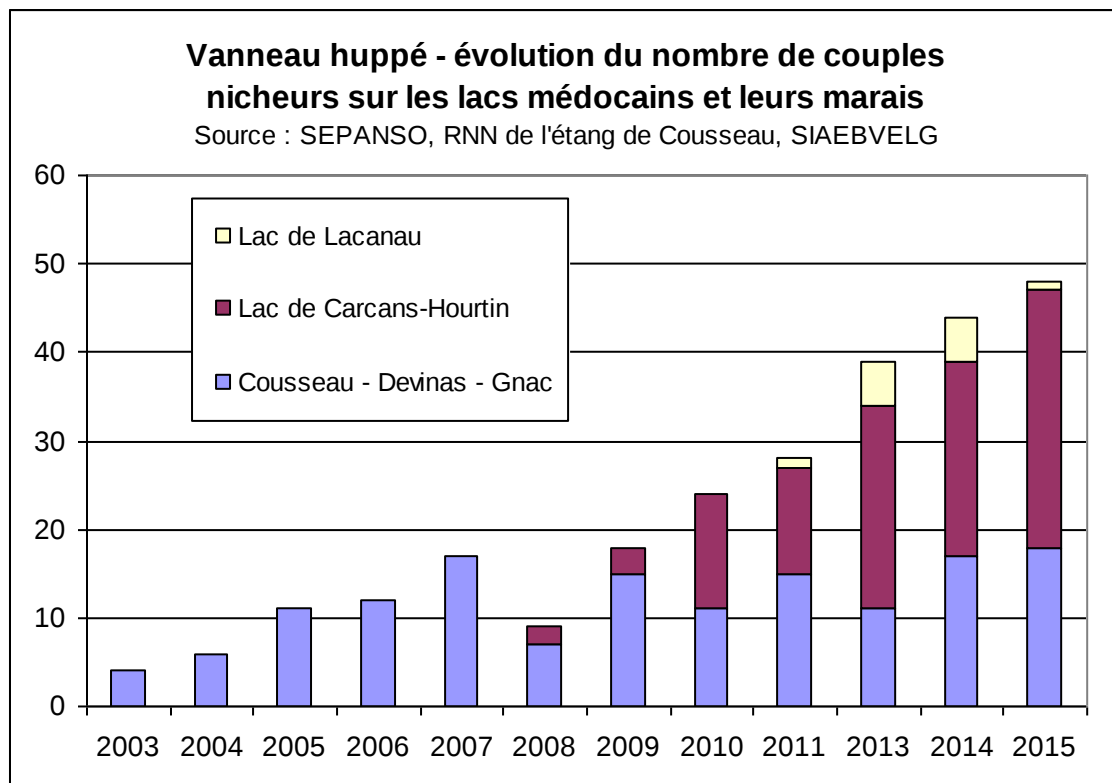
b. Les résultats pour le Vanneau huppé

Le Vanneau huppé est l'espèce la plus représentée sur les rives des Lacs Médocains. Cette espèce est de plus suivie depuis 2003 par la SEPANSO dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau. Grâce au travail de la SEPANSO, nous disposons donc d'informations depuis 2003, année des premières observations de ce limicole nicheur sur le marais de Cousseau.



Vanneau huppé (*Varellus varellus*)

Le tableau ci-dessous montre ainsi l'évolution de cette population dont les effectifs continuent à augmenter. On note en particulier une augmentation de 44 à 48 couples entre 2014 et 2015.



Les résultats justifient l'importance de la restauration et de l'entretien des milieux ouverts de bordure des lacs pour cette espèce. On observe ainsi par comparaison entre 2014 et 2015:

- Des secteurs non entretenus depuis plusieurs années qui l'ont à nouveau été en 2014, voient revenir l'installation des couples comme le marais du Nord d'Hourtin.
- Certains secteurs restaurés depuis plusieurs années mais sans entretien récent, ne sont plus utilisés par le Vanneau huppé comme le Sud du marais d'Hourtin.
- Des secteurs restaurés à l'automne 2013 et 2014, initialement boisés comme à Lupian, ont été immédiatement colonisés par l'espèce et les couples s'y maintiennent : Marais de Devinas (0 couple en 2013, 5 en 2014 et 2015), marais au Nord de Carcans (3 couples en 2013, 9 en 2014 et 12 en 2015), marais de Lupian (1 couple en 2014, 4 en 2015).
- La diminution du nombre de couples nicheurs sur le secteur de Lacanau passant de 5 à 1 couple a été constaté. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : peut-être que ce secteur, bien qu'entretenu à l'automne 2014, a été soumis à des conditions en eau inadaptées à l'établissement d'un nid par les couples (niveau d'eau élevé sur les zones humides) ; ou bien les couples auraient préféré nidifier dans des zones possédant une mosaïque plus variée de milieux ouverts, par rapport aux sites entretenus uniquement en bandes sur les rives de Lacanau.

Répartition des couples de Vanneau huppé, 2015



Répartition des couples de Vanneau huppé, 2014



c. Les résultats pour les autres espèces

Le Courlis cendré est la deuxième espèce la plus observée avec 8 couples répartis entre les marais du Gnac et de Cousseau au Sud et la Berle de Lupian à Hourtin au Nord.

L'évolution est positive pour cette espèce dont on comptabilisait 4 couples en 2013. Les travaux de restauration des landes humides semblent ainsi favoriser cette espèce qui a en effet colonisé des sites restaurés par la Réserve Naturelle de Cousseau et par la commune, l'ACCA et les propriétaires de Carcans. Originalité cette année, 9 individus se sont rassemblés sur Carcans en juin, après la période de reproduction, ce rassemblement ayant eu lieu à Cousseau les années précédentes.

Les couples **d'Echasse blanche** semblent s'installer sur les sites de nidification relativement tard par rapport au protocole de suivi. Il est donc possible que le comptage pour cette espèce ne soit pas totalement exhaustif. Il a toutefois été observé 10 couples en 2015 contre 4 en 2014, ces couples ayant été comptés essentiellement dans la RNN de Cousseau. Mais même en dehors de Cousseau des preuves du succès de reproduction ont été collectées car début août 4 petites échasses blanches ont été vues au sud d'Hourtin.



La **Bécassine des marais** a été observée tardivement sur le marais de Devinas, peut-être y a-t-elle trouvé des conditions propices pour nicher cette année. En revanche, à la différence de l'année dernière, aucun individu n'a été observé paradant.

On peut enfin noter les observations régulières de **Chevalier gambette** sur toute la période de suivi. Les sites d'observation ont été : Lacanau Nord, le Pouch, Lupian, la Garroueyre Sud, et le marais de Devinas. Toutefois, la seule confirmation de nidification apportée concerne un couple à Cousseau, bien que certains individus aient présenté des comportements

Le **Héron pourpré** quant à lui, semble bien réparti sur l'ensemble de la zone avec plusieurs observations réalisées, notamment au niveau du Sud de Lacanau, du marais de Devinas et du Nord d'Hourtin.

